

# Association La Julianette

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Samedi 06 juillet 2024 à 17h – Salle de la Mairie UBAYE

Membres du conseil d'administration :

Présent : Stephan ASSANNE, Aurélia MUNIER, Sébastien VASSEUR, Gil FLORINI

Membres présents :

Valérie ABBA, Eliane AUZET, Marie-Neige BAUD, Yvonne CHATELIER, Philippe GRAS, Hugues LAGARDE, Mireille MICHEL, Mathieu PETITGIRARD, Jean-Pierre RAYNE, Josiane RAYNE, Monique ROUSTAN, Valérie ROUSTAN, Frédéric SCHLATTER, Hélène SPASARO.

Tous les autres membres sont excusés.

L'Assemblée Générale est ouverte à 17h15 par la présidente.

Après avoir salué les membres de l'association présents et excusés ceux n'ayant pas pu se joindre à la réunion, la présidente remercie la présence nombreuse des membres de l'association pour cette première assemblée générale. Elle rappelle l'ordre du jour

### Ordre du jour :

1. Emargement de la feuille d'emargement et vérification du quorum
2. Désignation du président de séance et du secrétaire
3. Rapport moral présenté par la Présidente
4. Rapport financier présenté par le trésorier
5. Questions diverses

## **1. Emargement de la feuille d'emargement et vérification du quorum**

Après vérification de la liste d'emargement, la Présidente prend acte que nous n'atteignons pas le quorum nécessaire au bon déroulement de cette Assemblée Générale. Cependant elle rappelle que selon l'article 15 des statuts de l'association « Lorsqu'une Assemblée Générale n'a pas pu délibérer régulièrement, faute de quorum requis, l'Assemblée est à nouveau réunie avec le même ordre du jour. Lors de la seconde réunion, aucun quorum n'est requis. Aucun délai n'est requis entre les deux réunions. »

La Présidente ouvre donc, à la suite, la deuxième réunion permettant le bon déroulement de l'Assemblée Générale.



## 2. Désignation du président de séance et du secrétaire

Aurélia MUNIER propose en tant que présidente de l'association de présider de fait cette Assemblée Générale. Il est aussi proposé que le secrétaire de séance soit Sébastien VASSEUR, secrétaire de l'association qui établira le compte-rendu et le transmettra à chaque membre.

## 3. Rapport moral présenté par la Présidente

La Présidente fait un retour sur les événements passés et proposé par La Julianette en 2023.

L'année a commencé au début de la création de l'association avec l'exposition photo. Cette exposition retraçait la vie à Ubraye et s'est déroulée du 15 août au 30 septembre 2023. L'association a présenté une vingtaine de photos données par des habitants d'Ubraye. Ces photos ont été scannées et imprimées par Hugues LAGARDE. La présidente rappelle également que des bénévoles ont passés du temps à ouvrir et fermer l'église d'Ubraye ainsi que faire une permanence. Un vernissage a été organisé le 15 août. La Présidente en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvrées pour faire en sorte que cette exposition se déroule parfaitement.

Les photographies ont servi de support pour réaliser un calendrier 2024 faisant office de catalogue d'exposition et vendu au prix de 10€. Il a été imprimé 100 exemplaires. L'intégralité des calendriers n'ont pas été vendu. Il a été proposé lors de l'Assemblée Générale de remettre en vente le reste des calendriers à moitié prix lors du vide-grenier organisé le dimanche 28 juillet 2024. Le Conseil d'Administration a pris note de cette proposition et fera le nécessaire.

L'année 2023 s'est close avec le Circuit des crèches. Ce circuit a permis de passer à Rouainette – Laval – Ubraye et Le Touyet. Les habitants des hameaux ont investi les églises pour y créer de magnifiques crèches. Chacun a pu venir les découvrir du 02 au 31 décembre 2023. Là encore, plusieurs bénévoles ont donné du temps pour ouvrir et garder, principalement l'église d'Ubraye. Afin d'ouvrir ce circuit, le 02 décembre, nous avons pu visiter l'ensemble des crèches qui s'est finalisé au Touyet. Au sein de l'église qui nous a chaleureusement accueillis et permis de nous abriter du froid et du vent du début d'hiver, l'association a offert vin et jus de pomme chauds ainsi que gourmandises sucrés/salés. Ce moment a permis de partager du temps ensemble dans un très bel esprit de convivialité.

La rétrospective de l'année 2023 étant terminée, la Présidente soumet au vote l'approbation de ce rapport moral.

Contre :       Abstention :       Pour : **unanimité**



## 4. Rapport financier 2023 présenté par le trésorier

Ce rapport financier permet de faire un état des lieux général de l'association. Le trésorier explique que les ressources financières de l'association sont composées principalement des cotisations des adhérents. Nous pouvons dénombrer 40 adhérents en 2023.

Pour rappel, l'association a ouvert un compte bancaire en octobre 2023 auprès du Crédit Agricole d'Annot.

	Dépenses	Recettes
Cotisations adhérents		275 €
Calendriers	196.79 €	550 €
Achat cadres photos (expo <i>« Le Vie à Ubraye »</i> )	112.84 €	
Inauguration « Circuits des crèches » : vin chaud	107.31 €	
<b>TOTAL</b>	<b>419.94 €</b>	<b>825 €</b>

3

Le trésorier informe également les adhérents que les premiers achats pour les premières réunions de La Julianette ont été financés sur les fonds propres des membres du Conseil d'Administration car l'association ne disposait pas encore de trésorerie.

De même, le matériel d'impression (papier, encre, ...) des photos pour l'exposition de l'été a été offert par Hugues LAGARDE.

En conclusion, le solde de l'association au 31 décembre 2023 est de 405.06 €.



## Prévision et projets 2024 :

Recettes :	Dépenses :
<ul style="list-style-type: none"><li>- Subventions de la Mairie : 260 €</li><li>- Cotisations des adhérents</li><li>- Différentes buvettes</li><li>- ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assurance RC association auprès de la MAIF : 53.04 €</li><li>- Achat Eco-cup (200 gobelets) : 175.20€</li><li>- Prestation Bulle à Jeux pour l'après-midi Jeux : 150€</li><li>- Achat pour buvettes</li><li>- ...</li></ul>

Liste rapide et non exhaustive des prévisions des comptes de La Julianette en 2024. Le trésorier reviendra sur l'ensemble des chiffres 2024 lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le trésorier soumet au vote l'approbation du rapport financier.

### Approbation des comptes

Contre :       Abstention :       Pour : **unanimité**

### Quitus pour l'année 2024

Contre :       Abstention :       Pour : **unanimité**

## 5. Questions diverses

La présidente reprend la parole et profite de cette Assemblée pour donner les points forts de l'année 2024. Un calendrier qui s'étoffe un peu et propose un évènement dans les quatre hameaux principaux d'Ubraye.

### Calendriers évènements 2024

#### **28 juillet : Vide-grenier à Ubraye.**

Valérie ABBA s'est occupée de l'organisation de ce vide-grenier et est la personne référente de cette manifestation. La Julianette va proposer une buvette et une petite restauration qui permettra de gagner un peu d'argent.



## **31 août : Après-midi Jeux + Repas partagé à Rouainette.**

Pour cet après-midi Jeux, L'association fait appel à une autre association, Bulles à jeux, située à ANNOT. Il est proposé d'installer des jeux de plateaux mais aussi de grands jeux en bois. Chacun pourra venir passer un moment de découverte de jeux et un moment de partage d'environ 2h30. Une participation de 250€ est demandée pour la prestation, après discussion nous avons établis le montant à 150€. Là aussi La Julianette va proposer une buvette.

## **20 octobre : Bénédiction des animaux par Gil FLORINI à Laval.**

2 propositions sont faites par la Présidente afin de continuer cette bénédiction, soit organiser :

- une buvette et un barbecue
- un repas complet sur réservation.

Les membres de l'association, à la majorité, penchent plus pour l'organisation d'un repas. La Présidente prend acte et indique que le Conseil d'Administration réfléchira à la question et souhaite mettre à l'honneur des produits locaux (viandes/fromage...).

## **07 au 31 décembre : Circuit des crèches**

Même formule que 2023.

L'inauguration du circuit se fera le 07 décembre avec vin chaud + Récital musical avec Gil FLORINI

Avant de clore l'Assemblée Générale un dernier point est mis à l'ordre du jour. Selon l'article 7, le montant des cotisations est fixé annuellement par l'Assemblée Générale. La Présidente propose que le montant ne change pas pour l'année 2024. Les membres de l'association sont d'accord avec cette proposition. Les cotisations pour 2024 seront donc de 10 € par personne et de 15 € par famille.

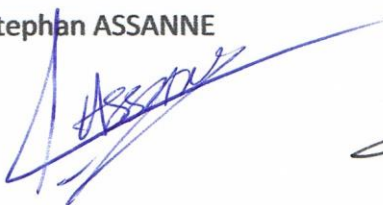
Les questions diverses étant épuisées, la Présidente clos l'Assemblée Générale à 19h.

Elle propose de partager un verre de l'amitié sur la place de la Fontaine.

Le secrétaire  
Sébastien VASSEUR



Le trésorier  
Stephan ASSANNE



La Présidente  
Aurélia MUNIER

